

#### PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

## Arrêté Préfectoral n°2019/631

# Portant inscription au titre des monuments historiques d'objets mobiliers conservés à Vireux-Molhain (Ardennes)

# LE PREFET DE LA REGION GRAND EST PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE EST PREFET DU BAS-RHIN OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

- VU le code du patrimoine, livre VI, titres I et II, et notamment ses articles R622-32 à R622-38;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU le décret du 22 juin 2017 portant nomination de Monsieur Jean-Luc MARX, Préfet de la région Grand Est, Préfet de la zone de défense et de sécurité Est, Préfet du Bas-Rhin;
- VU l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture du 16 mai 2019;
- VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

CONSIDÉRANT que la conservation des objets mobiliers désignés ci-après présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation ;

#### ARRÊTE:

#### Article 1er

Sont inscrits au titre des monuments historiques les objets mobiliers suivants :

- Statue : « Saint-Martin » ;
- Chemin de croix: 1777, hauteur: 90 cm, largeur: 117 cm, huile sur toile;
- Ensemble de boiseries : XVIII<sup>e</sup> siècle, (3 chaires à prêcher, 2 confessionnaux, buffet d'orgue, lambris, crédence, maître-autel, bancs, tabernacle) ;

conservés dans l'église Saint-Martin de Vireux-Molhain (Ardennes) et appartenant à la commune

#### Article 2

Le présent arrêté sera notifié au propriétaire et au clergé affectataire.

### Article 3

Le Secrétaire général pour les affaires régionales et européennes et la Directrice régionale des affaires culturelles du Grand Est sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Strasbourg, le 18 DEC. 2019

Le Préfet,

Pour la P. dret at pur désegadon Le Secréteire Général pour les Affaires Régionales et Européennes

Blaise GOURTAY